

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**D'UN APPARTEMENT T2 OUTRE UNE CAVE (PREMIER LOT)
ET D'UN EMPLACEMENT DE PARKING (DEUXIEME LOT)**
Sis à ANNEMASSE (74100)

MISE A PRIX :
25.000,00 € (PREMIER LOT)
4.000,00 € (DEUXIEME LOT)

Fixée au **VENDREDI 26 FEVRIER 2021 À 15 HEURES**
À l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire
de THONON-LES-BAINS, siégeant au Palais de Justice de ladite ville
sis 10 rue de l'Hôtel Dieu à THONON-LES-BAINS (74200)

DÉSIGNATION :
Sur la Commune d'ANNEMASSE (74100),
PREMIER LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé "**6 RUE DES VOIRONS**", édifié sur une parcelle de terre sise 6 rue des Voirons, cadastrée Section A n° 4965, pour une contenance de 4 a 18 ca :

- **Le lot n° 39 : un appartement de type 2** situé au 5^{ème} étage avec balcon Sud et balcon Nord, d'une superficie Loi Carrez de 51,95 m² (hors balcons), comprenant : une cuisine avec placard ouvrant sur un séjour (auparavant deux pièces distinctes), une salle de bains, un W.C., une chambre avec placard, un hall, avec les 379/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales ;
- **Le lot n° 12 : une cave** au sous-sol portant le n° 12 au plan, avec les 5/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales ;

DEUXIEME LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé "**LE BLUE BUSINESS BUILDING**", édifié sur une parcelle de terre sise 6 rue du Parc, cadastrée Section A n° 120, 4994, 4995 et 5041, pour une contenance de 11 ares 18 ca :

- **Le lot n° 34 : un emplacement à usage de parking privé** situé au 2^{ème} sous-sol portant le n° 34 du plan n° 2, avec les 20/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Aux termes du Procès-verbal de description établi le 6 novembre 2019, les biens mis en vente sont occupés par le propriétaire.

Les immeubles ci-dessus désignés ont été saisis à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE "6 RUE DES VOIRONS"**, dont le siège est 6 rue des Voirons à ANNEMASSE (74100), représenté par son syndic en exercice, la **COMPAGNIE ALPINE DE PROMOTION-IMMOBILIER**, Société par Actions Simplifiée au capital de 3.316.875 €, inscrite au RCS d'ANNECY sous le n° 391 600 103, dont le siège social est sis Immeuble l'Atria, 1 Place Marie Curie, BP 337, 74008 ANNECY CEDEX, prise en son établissement dénommé **4807 IMMOBILIER GENEVOIS CHABLAIS** sis 4, rue du Capitaine Charles Dupraz à ANNEMASSE (74100), agissant poursuites et diligences de son Président en exercice, domicilié en cette qualité audit siège ;

Ayant pour avocat constitué la SELARL CABINET MEROTTO, inscrite au Barreau de THONON-LES-BAINS, prise en la personne de Maître Damien MEROTTO, demeurant Immeuble Le Galien A – 28 Avenue de Genève à SAINT JULIEN EN GENEVOIS (74160).

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé le 12 novembre 2019 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS (RG n° 19/00107).

Ledit Cahier des Conditions de Vente peut être consulté au Greffe ou au Cabinet de l'avocat du poursuivant.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de THONON-LES-BAINS.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son Avocat la somme de 3.000,00 € pour chacun des deux lots, par chèque de banque libellé à l'ordre du Compte Séquestre ou par le biais d'une caution bancaire irrévocable. Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET DUCLOS & TISSOT, Huissiers de Justice à SAINT JULIEN EN GENEVOIS (74160), **le lundi 15 février 2021 de 15 h 30 à 16 h 30.**

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL CABINET MEROTTO, Avocat au Barreau de THONON-LES-BAINS, demeurant Immeuble Le Galien A, 28 avenue de Genève à SAINT JULIEN EN GENEVOIS (74160), Tél. 04.56.19.02.30 - Mail : merotto@avocats-associés.eu - www.avocat-merotto-damien.fr/ventes-judiciaires

ECO 74 323 15/01/21